



Séance du Conseil Municipal du 5 décembre 2022

Proposition de motion déposée par les Conseillères municipales et les Conseillers municipaux :

ANDRIS BEAUBRUN Pascale, BISE Gérard, BRADLEY Francisco, CONCHA Celtia, PRIETO Antonio, PRUNCU CUTILE Angelica, SINTADO Carlos, VEIGA LOFFELL Damian et VONLANTHEN Valérie

Pour relever la subvention accordée à l'achat de l'abonnement ATPG pour les juniors et les séniors

Considérant :

- Que l'urgence climatique nous impose un changement de comportement au niveau de l'utilisation des moyens de transports;
- Que plusieurs familles transportent leur enfant à des activités sportives ou à l'école en voiture, car l'accès aux abonnements ATPG est couteux;
- Que le pouvoir d'achat a été considérablement réduit pour les familles et les séniors;
- Que la subvention actuelle n'est pas adaptée, car elle est trop basse et ne permet pas de privilégier ce transport;
- Que les installations sportives n'ont pas été développées en suffisance au niveau local et que nos enfants doivent faire du sport hors de notre commune.

La fraction des Verts propose au Conseil Administratif, de relever la subvention ATPG pour les abonnements, ce qui permettrait un soutien aux familles et séniors afin de favoriser la mobilité douce.

Au vu de ces considérations, nous vous remercions, Mesdames les conseillères municipales et Messieurs les conseillers municipaux, de réserver un bon accueil à cette motion.

CONSEIL MUNICIPAL DU 5 décembre 2022

« Pour une véritable liaison de mobilité douce à travers Palexpo »

Considérant :

- Que les liaisons piétonnes et cyclables doivent être directes, sécurisés, avec peu de dénivelé et si possible distinctes des axes automobiles ;
- Qu'il existe une piste cyclable arrivant de l'aéroport et de la gare CFF qui s'arrêtant à Palexpo au niveau de l'hôtel Ibis et de l'entrée du parking ;
- Que la commune a consenti à des investissements et efforts conséquents pour réaliser la liaison Lumion-Préjins, maintenant opérationnelle, et que cet itinéraire pourrait facilement être prolongé au travers du parc de Palexpo ;
- Qu'il y a, le long de la Route François-Peyrot, une piste cyclable sécurisée reliant l'hôtel Hilton au bâtiment « Octagon » (ex. Dupont) ;
- Que le bâtiment « Octagon » (ex. Dupont) devient un pôle de business attractif ;
- Que la zone Susette est amenée à se développer ;
- Que malgré la présence d'infrastructures et de pôles d'attraction de part et d'autre de Palexpo, les piétons et les cyclistes doivent traverser ce bâtiment via le parking sombre ou un couloir inadapté au transit agréable et aisé de la mobilité douce ;

Le groupe PLR souhaite qu'une véritable liaison de mobilité douce sécurisée, balisée et éclairée au travers de Palexpo

A cette fin, le groupe PLR demande au Conseil Administratif :

- Qu'un tracé et les modalités de traversées du parc et du bâtiment de Palexpo soit négociés avec les entités concernées.
- Que cette liaison soit intégrée au plan des tracés de mobilité douce prévu sur la commune ;
- Qu'un calendrier de mis en œuvre de cette liaison soit défini et de concert avec les autres liaisons à modalité douce prévues au Grand-Saconnex ;
- Que la mise en œuvre de cette motion soit portée à l'ordre du jour de la prochaine séance du groupe de travail « grand projet et projets connexes ».

Le groupe PLR vous remercie de faire un bon accueil à cette motion.

Pour la fraction PLR : Raymond Chabry – Jean-Claude Cudré – Claudine Perrotin Duret
Matthieu Steiner – Valérie Tissot

Séance du Conseil Municipal du 5 décembre 2022

Proposition de motion déposée par les Conseillères municipales et les Conseillers municipaux :



ANDRIS BEAUBRUN Pascale, BISE Gérard, BRADLEY Francisco, CONCHA Celtia, PRIETO Antonio, PRUNCU CUTILE Angelica, SINTADO Carlos, VEIGA LOFFELL Damian et VONLANTHEN Valérie

Un forum citoyen dans la commune du Grand-Saconnex

Considérant

- Qu'un débat organisé par le conseil administratif à la demande du conseil municipal (avec la participation d'Antoine Chollet et Nenad Stefanovic) a été entamé sur le sujet lors de la toute commission réunie du 14 juin 2022
- Qu'il convient d'impliquer davantage les citoyen.ne.s dans la vie politique de leur commune.
- Que les forums citoyens permettent une représentation équilibrée les différentes catégories de population.

Le groupe des Vert.es du Grand-Saconnex demande :

- Que le conseil administratif étudie la possibilité d'établir un forum citoyen communal selon les principes fondamentaux qui ont été exposés lors de la toute commission réunie.
- Que, sur une durée déterminée, le forum soit saisi sur un unique sujet (question à formuler ultérieurement) en rapport avec la solidarité et l'entraide entre [citoyen.ne.s](#) de la commune.
- À ce que cette instance émette des propositions et nourrisse les réflexions sur l'action municipale. La commune devra y répondre en examinant quelles mesures pourraient être mises en œuvre.
- Que le GT « transition et démocratie » soit activement impliqué dans le processus de réalisation de ce forum.

CM du 5 décembre 2022 : MOTION ORALE DU GROUPE PLR

CONSEQUENCES POUR LA VILLE DU GRAND-SACONNEX DE LA DECISION AU NIVEAU FEDERAL DE CHOISIR LA VILLE DE GENEVE COMME TEST SUR L'INSTAURATION D'UN PEAGE URBAIN.

La Confédération a retenu le projet du canton de Genève pour tester la taxation des voitures privées et de livraison à l'entrée et à la sortie du centre-ville.

Considérant que

- Le problème de trafic de la Ville de Genève va être reporté dans les communes environnantes,
- les voitures de tourisme et de livraison se rendant en Ville de Genève proviennent essentiellement des communes périphériques, et que celles du Grand Genève, y compris le canton de Vaud, doivent les traverser,
- l'instauration d'un péage urbain provoquera inévitablement un risque de congestion dans ces communes. Les automobilistes qui désirent éviter ces péages rechercheront une place de parc avant l'entrée dans cette zone,
- le manque de places de parc en Ville du Grand-Saconnex en surface est flagrant et que les parkings sous-terrain existants ne pourront pas toutes les accueillir.

Le Groupe PLR demande au Conseil administratif d'étudier les conséquences sur la mise en œuvre de ce projet, alors qu'il devrait être testé déjà en 2023.

La fraction PLR : Raymond Chabry, Jean-Claude Cudré,
Claudine Perrotin Duret, Matthieu Steiner, Valérie Tissot